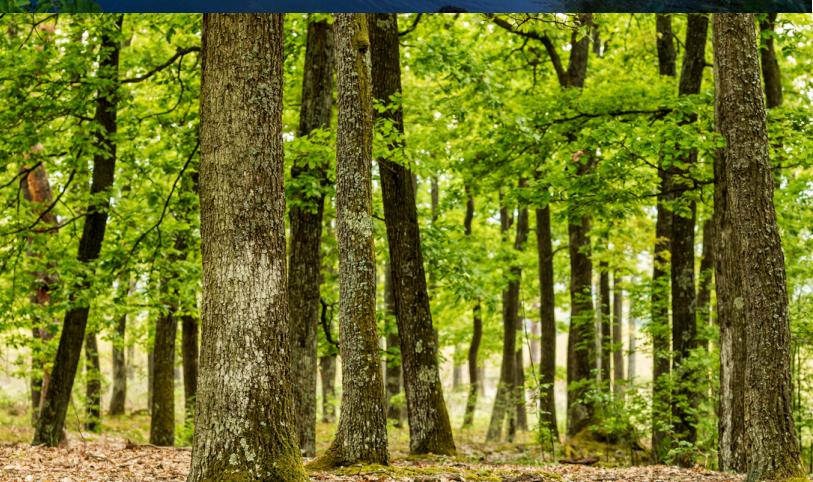


LOISIRS JEUNES



 Adapei 49



**Catalogue
séjours
été**

2025

PRESENTATION

2

Nous avons le plaisir de vous présenter dans ce catalogue, les séjours été 2025. Des séjours à thèmes pour se divertir tout en respectant le rythme de vie de chacun.

Aymeric, le Coordinateur du Secteur Enfance Jeunesse, se rend disponible pour vous accompagner dans le choix de votre séjour.

Nous vous précisons, également, que les locations de matériel spécifique, les réservations de soins médicaux (infirmiers), doivent être organisés par vos soins. N'hésitez pas à contacter Aymeric afin qu'il vous transmette les adresses exactes des lieux de séjours.

En vous souhaitant de belles vacances avec Esca'l.

L'équipe d'Esca'l

Carte des séjours





SOMMAIRE

3

Pour les 13 - 17 ans

LIEU	DATES	PAGE
Mont St Michel	Du 4 au 8 août 2025	4
St Nazaire	Du 4 au 8 août 2025	5
Trémur spécifique TSA	Du 4 au 8 août 2025	6





MONT ST MICHEL⁴

Du 4 au 8 août 2025

5 jours - 4 nuits

13 - 17 ans



2H20 de trajet



6 vacanciers



2
animateurs



minibus



Gîte



Départ et arrivée : Angers

Activités:

Participez au programme concocté par les animateurs qui permettra aux adolescents de profiter pleinement de leurs vacances entre légèreté, voyage et découverte du Mont St Michel.

Encadrement:

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés

Hébergement :

Maison atypique composée de 4 chambres et 9 lits, cuisine équipée, 1 SDB, un grand jardin avec des poules. Le linge de lit et les serviettes sont fournis.

Prix séjour selon votre situation:

Selon Quotient familial	< 600	601 à 1000	1001 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	2001 à 3000	Sans attestation
Angers	750	765	767	769	771	773	776
Hors Angers	754	771	774	776	778	779	781



St Nazaire

5

Du 4 au 8 août 2025

5 jours - 4 nuits

13 - 17 ans



1H30 de trajet



6 vacanciers



**2
animateurs**



minibus



Gîte



Départ et arrivée : Angers

Activités:

Situé à proximité de la mer, vous partagerez des moments inoubliables sur la plage, profiterez des activités de plein air ou créatives que les animateurs auront spécialement préparées. Vous découvrirez les richesses de la nature et respirerez l'air marin.

Encadrement:

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés

Hébergement :

Grande maison à seulement 10 min des plages, composée de 7 chambres et 8 lits sur 2 niveaux, 3 SDB, un grand jardin avec barbecue, terrasse, trampoline et balançoire.

Prix séjour selon votre situation:

Selon Quotient familial	< 600	601 à 1000	1001 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	2001 à 3000	Sans attestation
Angers	780	795	797	799	801	803	806
Hors Angers	784	801	804	806	809	811	813



Du 4 au 8 août 2025

5 jours - 4 nuits

13 - 17 ans



20 min de trajet



6 vacanciers



4
animateurs



minibus



Internat



Départ et arrivée : Angers

Activités:

Vous découvrirez la richesse du territoire sur la période estivale. Laissez vous porter vers différentes activités qui seront choisies par les enfants, balade au lac de Maine et activités sportives.

Encadrement:

Animateurs formés à l'encadrement de séjours adaptés

Hébergement :

Internat de Trémur à Mûrs Erigné : chambres avec des lits simples, salon, 2 SDB, cuisine équipée, espace détente, salon de jardin pour profiter du beau temps.

Prix séjour selon votre situation:

Selon Quotient familial	< 600	601 à 1000	1001 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	2001 à 3000	Sans attestation
Angers	715	730	732	734	736	738	741
Hors Angers	719	736	738	740	742	744	747

INFORMATIONS

7

A noter :

- A partir du **14 Avril 2025** : confirmation des séjours
- Les réunions d'informations vous seront communiquées à l'issue des inscriptions.

A noter sur vos agendas : ouverture du Loisirs Jeunes du **21 juillet au 02 août** et du **11 au 21 août 2025**. Retrouvez-nous dans les locaux de l'IME Europe aux Ponts de Cé pour des journées à thèmes (programme disponible à partir de juin 2025).

Contact

Pour mieux vous accompagner dans votre choix de séjour, n'hésitez pas à contacter :

Aymeric LARUE

Coordinateur Enfance-Jeunesse

06.09.27.43.41 - escal.sejours@adapei49.asso.fr

Site internet : www.escal49.fr

Adresse postale : **ESCA'L - La Cité**
58 Boulevard du Doyenné -
49100 ANGERS



INFORMATIONS PRATIQUES

8

◆ Usagers.

- ⇒ Chaque personne devra constituer un dossier d'inscription (photo, coordonnées, numéro d'urgence, pièces demandées, signature),
- ⇒ Les frais de dossier annuels s'élèvent à 25 € (du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante).

◆ Réservation d'un séjour.

- 1- Envoyez le coupon réponse à ESCA'L (cochez le ou les séjour(s) de votre choix),
- 2- Echange ou rencontre avec l'animateur(trice) référent(e),
- 3- Une confirmation de réservation vous sera retournée (par courrier ou e-mail) par notre service.

Des aides financières peuvent être sollicitées auprès des organismes suivants : Maison de l'Autonomie, UDAF, CAF, Conseils départementaux, Mairies, CCAS, Mutuelles, Comités d'entreprises,... N'hésitez pas à les contacter.

◆ Confirmation d'inscription.

A la réception du courrier de confirmation de réservation transmis par ESCA'L, vous devez obligatoirement nous faire parvenir un chèque d'arrhes de 30% du montant total du prix du séjour. Le solde du séjour vous sera demandé au moins un mois avant le départ.

◆ Annulation

1) Annulation de la part d'ESCA'L.

ESCA'L se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions si les inscriptions sont inférieures à 4 personnes. Les sommes versées seront alors, intégralement remboursées.

2) Annulation de votre part.

Pour une annulation plus de 30 jours avant le départ les arrhes seront perdues. Pour une annulation moins de 30 jours avant le départ, la totalité du séjour est due. En cas d'annulation de votre séjour, il est impératif de nous faire parvenir un courrier explicatif daté et signé. Les annulations par téléphone et par courriel ne seront pas prises en compte.

3) Assurance annulation.

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation au moment de votre inscription. Pour cela, vous devez cocher la case « assurance annulation » sur le bulletin d'inscription. Le montant de cette assurance annulation représente 4 % du montant du séjour. La garantie prend effet à compter de l'inscription au séjour. Elle ne s'exerce pas au cours du séjour.

INFORMATIONS PRATIQUES (Suite)

Conditions d'octroi de la garantie :

La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

1. le décès : a - du participant lui-même, de son conjoint, de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe. b - des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.
2. Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées, à l'exception de celles mentionnées en 1. b.
3. La destruction accidentelle des locaux privés occupés par le participant propriétaire ou locataire survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.
4. Les complications d'une grossesse ou une grossesse conduisant à une contre-indication de déplacement, survenant dans les 6 premiers mois de grossesse.

La garantie ne peut pas s'exercer :

- pour tout fait, dommage ou faute provoqué intentionnellement par le participant ; - pour la maladie ou l'accident avant la souscription du contrat ;
- pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse préexistante à la souscription du contrat.

Montant de la garantie :

Sont couvertes au titre du présent contrat toutes les sommes versées dès l'inscription à ESCA'L dans la limite d'un plafond égal au coût du séjour.

La cotisation versée en contrepartie de la souscription de la présente garantie et les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Formalités de déclaration

- Aviser, dans les 10 jours suivant la survenance de l'événement, ESCA'L, par écrit,
- Transmettre à ESCA'L tous les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier.

◆ Assistance aux personnes

ESCA'L a souscrit une assurance garantissant l'assistance aux personnes durant les séjours proposés. Cette assurance couvre l'assistance aux personnes blessées ou malades : les frais médicaux et d'hospitalisation, le rapatriement des blessés et malades graves, le voyage aller-retour d'un proche en cas de besoin, ...

◆ Équipe d'animateurs

Toutes les activités sont encadrées par des permanents de la structure et par des étudiants qui proviennent des filières de l'animation, des sports adaptés et du médico-social. Sur chaque séjour :

- 1 animateur pour 2, 3 ou 4 vacanciers,
- le permanent d'ESCA'L peut se déplacer sur les lieux de vacances.



ESCA'L - Adapei 49
La Cité - 58 Boulevard du Doyenné
49100 ANGERS
Tel : 02 41 22 06 70
Courriel : escal.accueil@adapei49.asso.fr
www.escal49.fr



COUPON REPONSE

11

Les inscriptions sont ouvertes ! Esca'l se réserve le droit de vous orienter vers un autre séjour, si celui sélectionné est complet.

NOM : PRÉNOM :

ÂGE : Né(e) le : TEL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL :

Cochez le séjour qui vous intéresse

Mont St Michel

du 4 au 8 août 2025

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition page 9) oui non

St Nazaire

du 4 au 8 août 2025

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition page 9) oui non

Trémur TSA

du 4 au 8 août 2025

Assurance annulation (4% du prix de vente-voir condition page 9) oui non